

## Maîtriser la conduite en sécurité (théorie)

### Contexte :

Le public circulant en scooter et/ou voiturette en fonction de sa date de naissance :

- N'a pas eu à passer le BSR (Brevet de Sécurité Routière)
- Lors de l'obtention du BSR n'a suivi que deux heures de formation théorique sur le code de la route

L'évolution régulière du code de la route et l'augmentation du trafic routier nécessite, pour une conduite en sécurité, une mise à niveau sur les règles du code de la route

### Public visé

Tout public circulant en scooter et/voiturette n'ayant pas pour projet immédiat le passage du permis B

### Pré requis

Pas de pré requis.

### Accès aux personnes en situation de handicap

Les conditions d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap sont étudiées au cas par cas. La personne signale sa situation de handicap lors de son inscription. Elle est recontactée par la coordinatrice de la formation pour étudier la mise en place les aménagements nécessaires.

### Objectif général

Obtenir les connaissances de base du code de la route permettant une circulation en scooter et/ou voiturette en sécurité.

### Déroulé

Formation en présentiel organisée de 13 sessions de 2 heures.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mise en situation.

Animation de la formation par trois enseignants de la conduite (Titulaire du BEPCASER ou du titre professionnel ECSR).

Box code de la route, vidéoprojecteur, livret d'apprentissage remis à chaque participant et accès à abonnement individuel ICICODE,

### Contenu

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules

- Mécanique et sécurité
- La Route
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- 1ers secours notions générales

### Animateurs.trices de la formation

Cette formation est animée par trois moniteurs d'auto-école.

Le développement des compétences des moniteurs d'auto-école est assuré par le coordinateur d'enseignements de la sécurité routière et de la conduite automobile.

### Mise en place de la formation

Cette formation est mise en place en inter et intra structure à partir de 8 participants. Les dates et lieux sont à déterminer avec le client.

### Délai d'accès

En moyenne le temps de réponse est d'un mois, suite à la réception du questionnaire préalable par l'organisme de formation. La formation pourra débuter sous réserve d'avoir 8 participants.

### Indicateur de performance

En fin d'année, deux indicateurs permettent d'évaluer la performance de cette formation :

- Le niveau de satisfaction des participants sur une échelle de 4 (Pas du tout satisfait à très satisfait)
- Le taux de progression des connaissances de participants évalué à l'entrée et à la sortie de la formation sur une série type d'examen du code de la route.

### Modalités d'évaluation

Evaluation à l'entrée et à la sortie de la formation sur une série type d'examen du code de la route.

### Budget

Formation intra entreprise : 3 000 € pour 8 participants

Formation inter entreprise : 500 € par participant.

### Inscription et demande

Pour toute demande relative à cette formation : Valérie VIOT, coordinatrice Réseau MAP,  
05 55 63 93 20, [formations@mef23.fr](mailto:formations@mef23.fr)

Pour s'inscrire, via le site internet [mobilite-creuse.fr](http://mobilite-creuse.fr), onglet « nos formations ».